Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 7 (2005)

Heft: 1

Rubrik: bps

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Sécurité au quotidien

obile»: Vous avez pris les rênes du bpa au début de 2004. A quelle situation avez-vous été confrontée? Depuis un an, j'ai la chance d'assumer une mission passionnante. Le bpa est une institution reconnue qui a pour mandat légal de prévenir les accidents dans la circulation routière, le sport, l'habitat et les loisirs. Il lui appartient par ailleurs de contrôler la sécurité de produits et d'appareils techniques. C'est là, j'en suis convaincue, une activité qui jouera un rôle toujours plus important, car le nombre et le coût des accidents non professionnels sont en forte augmentation depuis quelques années. En Suisse, tous les ans, plus de 970 000 personnes sont victimes d'accidents durant leurs loisirs, trois fois plus que dans la vie professionnelle. Mais j'ai eu le plaisir de travailler avec des collaborateurs très compétents et motivés qui m'ont reçue avec beaucoup de chaleur.

Quelles ont été vos principales préoccupations durant cette première année? D'abord, il s'agissait bien évidemment de faire connaissance avec les quelque 90 personnes qui forment le personnel du Bureau et avec les partenaires du bpa. Il m'importait tout autant de me familiariser le plus vite possible avec les affaires et activités spécifiques à cette institution.

Les excès de vitesse au volant sont un sujet qui a occupé rapidement le devant de la scène en 2004. Mais il y a eu aussi des événements agréables: c'est ainsi que nous avons organisé, en coopération avec l'OFSPO, le troisième «congrès tri-nations», qui réunit les trois voisins germanophones, sur le thème «Sport – plus de plaisir en toute sécurité». Une bonne centaine d'experts se sont rencontrés à Macolin en septembre pour discuter connaissances, méthodes et programmes.

Vu de l'extérieur, on a l'impression que le bpa se voue surtout à la circulation routière, bien que le sport cause trois fois plus d'accidents. Pour établir le programme de nos activités, nous partons non pas du nombre de personnes accidentées mais des coûts engendrés par ces accidents. Ceux-ci se sont montés en 2002 à 11,5 milliards de francs au total (sans compter les accidents professionnels). C'est le trafic routier, avec 53%, qui coûte

le plus cher, et de loin; les pourcentages se situent à 28% pour les accidents domestiques et de loisirs, et à 19% pour le sport. Voilà pourquoi nous consacrons environ la moitié de nos ressources à la circulation routière, et un quart à chacun des deux autres domaines.

Quelle importance accordez-vous personnellement au sport? Mon père pratiquait la gymnastique artistique et nous a motivées très tôt, ma sœur et moi, à faire du sport. La natation et le ski occupaient une place importante dans notre famille. Jeune fille, j'ai tout naturellement rejoint les «jeunes gymnastes» et participé régulièrement à des compétitions d'athlétisme. Je garde un excellent souvenir d'un camp international aux Pays-Bas, qui réunissait des filles et des garçons de nombreux pays d'Europe. Si je suis toujours membre de la société de gymnastique de ma commune de résidence, mes engagements professionnels m'obligent à manquer bien trop souvent les entraînements. Cela dit, ma discipline sportive de prédilection est indubitablement le ski. Dès l'âge de quatre ans, j'étais sur les pistes avec mon père, et les camps de ski scolaires étaient les moments forts de l'hiver.

A propos de ski, vous êtes-vous jamais préoccupée de prévention des accidents? Etudiante, j'ai régulièrement accompagné des camps de ski comme monitrice J+S. C'est alors que la prévention des accidents a pris pour moi un sens nouveau. Avant d'assumer la responsabilité d'un groupe de jeunes, je me suis fixé un objectif bien précis: pas d'accidents pendant les cours. L'échauffement avant la descente et le respect des autres usagers étaient pour moi des évidences dont j'espère avoir donné un exemple convaincant à mes élèves. En tout cas, mes groupes sont toujours rentrés indemnes.

Conduire en toute sécurité un groupe de skieurs, c'est une chose. Influer sur la courbe des accidents dans l'ensemble du pays en est une autre. Quelle est votre stratégie pour réduire le nombre et le coût des accidents dans le sport? La prévention des accidents de sport occupe une place très importante dans les activités du bpa puisque 300 000 personnes se blessent en Suisse en prati-



quant un sport. 8000 d'entre elles doivent même rester plus de six jours à l'hôpital et 130 personnes décèdent chaque année des suites d'un accident de sport. Tout cela entraîne pour l'économie nationale et la société un coût chiffré à 2,1 milliards de francs et la tendance est à la hausse.

Brigitte Buhmann

et de ses dangers.

Dans le sport organisé – milieu scolaire, clubs, J+S, prestataires commerciaux – nous misons sur le sens des responsabilités des dirigeants et encourageons l'éducation à la sécurité dans leurs cycles de formation, guidés encore une fois par cette préoccupation: pas de blessés graves ni de morts dans le sport organisé. Dans les activités libres et autonomes, nous tablons sur la responsabilité personnelle des sportifs et leur démontrons la nécessité des mesures de protection.

Comment cela se traduit-il en pratique? A titre d'exemple pour le sport organisé, je mentionnerai les Safety Tools assortis de thèmes sportifs, conçus en collaboration avec J+S et qui soutiennent les enseignants dans la promotion de la sécurité à l'école. Nous proposons en outre des cours aux enseignants intéressés (www.safetytool.ch). En notre qualité de coéditeur de «mobile», nous avons par ailleurs la possibilité de thématiser sur un ton plus journalistique, à l'intention des milieux concernés, les multiples aspects ayant trait à la sécurité dans le sport.

Au travers de la campagne Enjoy sport – protect yourself, nous entendons sensibiliser les adeptes des sports de glisse, de roller et de vélo à porter régulièrement les équipements de protection recommandés (www.enjoysport.ch).

Avez-vous déjà été victime d'un accident de sport? Oui, il y a quelques années, sur une piste de ski, un «chauffard» – ils ne sévissent pas que sur la route! – m'a percutée. J'ai dû me faire opérer de l'épaule.

Plus d'activité physique, moins d'accidents

Le changement de nos habitudes de vie a malheureusement conduit les enfants et les jeunes à moins bouger. Ils sont ainsi privés d'un développement positif et des multiples expériences liées au mouvement, ce qui les prédispose aux accidents. Nous sommes très favorables à des projets tels que «l'école bouge», car ils contribuent à l'éducation à la sécurité dans et par le sport.

Cela dit, l'éducation à la sécurité ne donnera de bons résultats que si tous les éducateurs (parents et enseignants de tous degrés scolaires) auront reconnu l'importance de l'activité physique et la nécessité de l'intégrer à sa juste valeur dans le travail d'éducation.

Indépendamment de ces efforts au niveau éducatif, il faut que les politiques et les responsables de la planification s'emploient à offrir aux enfants et aux adolescents des conditions propices à l'activité physique dans un environnement sécurisé.

Brigitte Buhmann

Organisation: Bureau suisse de prévention des accidents bpa

Année de fondation: 1938

Forme juridique: fondation de droit privé au sens de l'art.

80 ss. CC (depuis 1984)

Siège: Berne

Mandat légal: promouvoir la prévention des accidents dans le domaine non professionnel par des mesures de sécurité, l'information et la coordination d'efforts de même nature Financement: part du supplément de prime sur les primes nettes de l'assurance-accidents non professionnels, moyens propres

Budget annuel: 20 millions de francs

Directrice: Brigitte Buhmann

Collaborateurs: 95

mobile 1/05 La revue d'éducation physique et de sport 35